



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°05

Réunion du : **Mardi 1er octobre 2024**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES-MIDI

Rappel concernant l'indisponibilité du stade de la Poterne des Peupliers jusqu'à mi-novembre.
Les matches suivants sont concernés :

Autres matches concernés :

28255174- PARIS XIII E.S. 1 / LUXEMBOURG FC 1 du 12/10/2024 – R1/A

28255358- PARIS XIII E.S. 2 / MUNICIPAUX DE LOUVECIENNES 1 du 12/10/2024 – R2/A

28255182- PARIS XIII E.S. 1 / NEW TEAM VINCENNES AU CORNER 1 du 16/11/2024 – R1/A

28255369- PARIS XIII E.S. 2 / EPSIDIS 1 du 16/11/2024 – R2/A

La Commission rappelle les possibilités :

- Soit un terrain de repli pour accueillir le match ;
- Soit l'inversion du match en accord avec l'adversaire

FOOT 130 - 550085

Rappel des matches concernés pour FOOT 130.

28255386 FOOT 130 1 / ASC BNPP 1 du 26/10/2024

- o **Régional 1**

Poule A

28255224 EDHEC 1/ BRETONS DE PARIS 2 du 22/03/2025.

À la suite d'un problème d'occupation de terrain au stade de la Plaine (doublon avec le club ES 16), la Commission procède aux aménagements suivants pour la rencontre :

~~28255224 EDHEC 1/ BRETONS DE PARIS 2 du 22/03/2025 19h au lieu de 17h.~~

28255161 – PITRAY OLIER PARIS 1 / HOPITAL RAYMOND POINCARE 1 du 28/09/2024

Ce match est reporté au 26/10/2024.

28255255 – SCPO 1 / WAYWOUYWEAR 1 du 28/09/2024

Ce match est reporté au 26/10/2024.

- Régional 2

Poule B

28435904– COMMUNAUX MAISONS ALFORT 2 / AEROPORT DE PARIS 1 du 05/10/2024

La Commission,

Pris connaissance du nombre de licences à ce jour par le club de d'AEROPORT DE PARIS,
Considérant qu'AEROPORT DE PARIS n'est pas en mesure de disputer cette rencontre du fait d'un nombre de licences enregistrées insuffisant,
Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité à AEROPORT DE PARIS (- 1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à COMMUNAUX MAISONS ALFORT 2 (3 points : 0 but).

La Commission demande au club d'AEROPORT DE PARIS de se mettre à jour au niveau de ses licences pour son prochain match ; à défaut la Commission statuera sur la suite de la saison pour cette équipe.

28255482 APSAP EMILE ROUX 2 / PITRAY OLIER PARIS 2 du 05/10/2024

Demande de l'APSAP EMILE ROUX.

Ce match se déroulera sur le stade Didier Pironi 1 à 13h.

Accord de la Commission.

28255618 ST DENIS RC1 / FC LUCHA 75 1 du 05/10/2024

Demande de ST DENIS R.C..

Ce match aura lieu sur le stade Auguste Delaune 2 à 16h45.

Accord de la Commission.

Poule D

28255842 CHEMINOTS PARIS 1 / MUNIC LOUVECIENNES 2 du 28/09/2024

La Commission,

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre,

Considérant que le match a été arrêté à la 60^{ème} minute car l'équipe des MUNICIPAUX DE LOUVECIENNES n'avait pas assez de joueurs pour poursuivre la rencontre,

Par ce motif,

Donne match perdu par pénalité à MUNIC LOUVECIENNES (- 1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à CAP NORD (3 points ; 3 buts).

28255849– ELM LEBLANC 2 / ESPOIRS 19 du 05/10/2024

La Commission,

Pris connaissance du nombre de licences à ce jour par le club d'ESPOIRS 19,

Considérant qu'ESPOIRS 19 n'est pas en mesure de disputer cette rencontre du fait d'un nombre de licences enregistrées insuffisant (0 licence joueur),

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité à ESPOIRS 19 (- 1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à ELM LEBLANC 2 (3 points : 0 but).

La Commission demande au club d'ESPOIRS 19 de se mettre à jour au niveau de ses licences pour son prochain match ; à défaut la Commission statuera sur la suite de la saison pour cette équipe.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI MATIN

Poule B

28257730 AS SALARIES EY / PWC du 28/09/2024

Ce match est reporté au 26/10/2024.

COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

29707377 ACCENTURE / STANDARD FC du 19/10/2024

Rappel :

La Commission demande à ACCENTURE de lui communiquer l'horaire du match pour jouer le samedi après-midi.

Dans l'attente, ce match est fixé par défaut à l'horaire officiel de la Coupe à **14h30**.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – FOOT ENTREPRISE SAM

29561751 NIKE FC 2 / REUNION VAL D'ORGE 1 du 19/10/2024

Ce match aura lieu au Parc des sports du Pré Carré 2.